

CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE

Rappel des consignes d'organisation (cf vademecum fédéral et livret de préparation épreuves)

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue et de l'arbitre désigné.

ORGANISATION SPORTIVE

HEURES OUVERTURE: Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches seront ouverts 45 minutes avant les premiers départs.

Le restaurant devra être ouvert à partir de 11h00.

VOITURETTES : Au moins une voiturette sera mise à disposition du Comité pendant toute la durée de l'épreuve.

STARTER : Le club hôte devra prévoir un starter pour chaque tee de départ pour la durée de l'épreuve.

RECORDING : Un emplacement isolé du public et abrité où les joueurs d'une même partie vérifieront et remettront leur carte de score à la personne chargée de l'enregistrement des scores sera mis à disposition du Comité.

ENREGISTREMENT DES RESULTATS: Sous la direction du responsable de l'épreuve, le club enregistrera et éditera les résultats, puis les transmettra à la FFG et aux différents partenaires et médias. (Sur ELKA : envoyer directement le fichier des résultats à la Ligue en passant par « Fichier » «Envoyer »)

TERRAIN : Les différents piquetages devront être vérifiés une semaine avant l'épreuve. Les greens seront tondu juste avant les premiers départs, les bunkers seront chaque jour débarrassés d'éventuels détritiques et eau stagnante et ratissés.

Les fairways seront tondu la veille de la compétition et, à la saison de pousse rapide, derrière les joueurs pour le lendemain.

Note : L'absence de hautes herbes à proximité des greens et un rough court (5 cm) permettent le déroulement rapide du jeu.

Autant que possible, les équipes d'entretien ne devront pas intervenir entre les parties sur le terrain pendant la compétition sauf à la demande du responsable d'épreuve pour, notamment, éponger ou aspirer l'eau ou dégager des détritiques ou autres objets.

MARQUAGE DU TERRAIN, REGLES LOCALES, PLACEMENT DES DRAPEAUX : Le responsable de l'épreuve établira et validera ces éléments.

SIGNAUX SONORES : Des instruments pour prévenir (corne de brume, fusil, etc ...) devront être disponibles et en bon état de fonctionnement pendant toute la durée de l'épreuve.

SECOURS: Le club hôte informera les services de secours du déroulement de la compétition et devra en assurer la coordination pendant toute la durée de l'épreuve. Le Comité s'assurera de la bonne organisation de cette coordination.

JOURNEE D'ENTRAINEMENT : UNIQUEMENT pour les épreuves se déroulant sur 2 jours consécutifs ou plus, les joueurs engagés pourront accéder gratuitement au terrain la veille de la compétition sur réservation. Pour les compétitions par équipes le club doit accorder au moins deux départs gratuits par club.

TABLEAU OFFICIEL : Un GRAND tableau officiel (2Mx1M minimum) pour y afficher les informations et règlements relatifs à la compétition.

DEPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES : En principe, aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition. Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ.

REUNION DES CAPITAINES : Pour les compétitions par équipes, prévoir un lieu de réunion pour les capitaines des équipes. Le jour et l'heure seront précisés dans le règlement de l'épreuve. Le représentant de la Ligue et/ou l'arbitre qui présidera cette réunion devra être assisté d'un représentant du club. A cette réunion, quelques exemplaires des règles locales devront être prêts pour être remis aux capitaines.

ORGANISATION FINANCIERE

PARTICIPATION DU CLUB :

A/ Terrain, voiturettes, locaux, informatique et starters : mis gracieusement à la disposition de la Ligue pour la durée de l'épreuve et la veille de celle-ci.

B/ Journée d'entraînement la veille de la compétition : UNIQUEMENT pour les épreuves se déroulant sur 2 jours consécutifs ou plus, accès gratuit des joueurs participant à l'épreuve.

C/ Prise en charge de l'arbitre pour les Grands Prix : Hébergement, nourriture, frais de déplacements.

PARTICIPATION DE LA LIGUE:

A/ Quote part sur les droits d'engagement : Cf. Tableau page suivante.

B/ Prise en charge du responsable de l'épreuve par la Ligue (sauf Grand-Prix): Hébergement, nourriture, frais de déplacements.

C/ Cocktail de remise des Prix : La Ligue verse au Club 3 € par joueur engagé (**La Ligue désignera les épreuves dont la remise des prix est suivie d'un cocktail**).

D/ Les coupes et trophées: Commandés par la Ligue et livrés sur le lieu de l'épreuve.

PARTICIPATION DES JOUEURS:

Le droit de jeu à la charge du joueur inclut les frais d'organisation de la compétition et le green-fee. Le club

PARTENAIRES LIGUE

Le club doit permettre d'installer tous les visuels en rapport avec les partenaires liés à une compétition que ce soit sur le practice, le terrain ou dans le club house (banderoles, calicots, panneaux ou oriflammes).